

Histoire

RNCP13852 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	LICENCE — Licence
Code(s) NSF	126
Code(s) ROME	K2107, K2106, E1106
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur**Université de Perpignan Via Domitia**<http://www.univ-perp.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Les étudiants titulaires de cette Licence disposeront d'une maturité intellectuelle et rédactionnelle qui peut leur permettre de s'orienter vers les concours d'enseignement (Capes & Professorat des écoles), les métiers du journalisme et de l'écrit, les métiers du patrimoine et du tourisme auprès des collectivités territoriales et autres acteurs culturels nationaux et locaux. Les qualités de rédaction, de synthèse, ainsi que la très vaste culture générale obtenue au cours des années d'études en Licence constituent des éléments particulièrement précieux pour passer les concours de l'administration française nationale et territoriale. L'objectif pédagogique consiste à tout mettre en œuvre pour faciliter l'acquisition, par les étudiants, des méthodes de travail et des savoir-faire indispensables à la maîtrise des connaissances et des travaux demandés en sciences de l'homme et humanités et plus particulièrement en histoire : analyse de documents historiques, sous toutes leurs formes, exposé oral, familiarisation avec les techniques diverses de l'histoire, ainsi que formation complète à la dissertation historique. L'objectif scientifique a été conçu dans la volonté de passer d'un enseignement de découverte à vocation généraliste au cours des deux premiers semestres à un enseignement de plus en plus spécialisé par la suite, tout en favorisant l'acquisition de la culture générale la plus large possible.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Compétences permettant d'accéder aux métiers de l'enseignement : accès à la préparation du concours de professeur des écoles à l'IUFM et du CAPES, avec dans ce dernier cas un taux de réussite remarquable.
- Compétences permettant de suivre la voie de la recherche en histoire, histoire de l'art et archéologie, permettant d'accéder, après la formation doctorale, au statut d'enseignant-chercheur.
- Compétences permettant d'accéder aux métiers de la culture : médiation culturelle, conception et gestion de projets culturels, guidage-conférences, et tourisme culturel.
- La formation en matière d'analyse du document et de l'image, d'expression orale et de rédaction constituent un acquis indispensable à l'exercice du journalisme, de la communication visuelle et de la publicité.
- Compétences patrimoniales permettant d'accéder aux métiers du patrimoine (archéologie, services d'inventaire, de conservation et de mise en valeur ; musées et sites).
- Enfin, la formation interdisciplinaire et les capacités de recherche documentaire acquises au cours de la Licence constituent une excellente préparation à tous les concours administratifs.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Enseignement primaire
Enseignement secondaire
Fonction publique nationale et territoriale
Journalisme
Métiers de la culture

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5)
Facteurs principaux	Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 800 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+5 ou plus (doctorat, master ou équivalent) en communication et information (26 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	U0X92 — Journalistes et cadres de l'édition · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	6 965
Jugés difficiles à recruter	43 %
Emplois saisonniers	13 %
Familles professionnelles (FAP)	U0X92 — Journalistes et cadres de l'édition W0X80 — Professeurs des écoles W0X90 — Professeurs du secondaire

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

100 % enseignants

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Idem

COMPOSITION DU JURY — VAE

60 % d'enseignants et 40 % de professionnels

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.univ-perp.fr/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/13852/>